



**CGSP Admi**

Camarades,

C'est en qualité de représentant du bureau wallon de la CGSP Admi de l'ONSS et comme inspecteur du travail, que je m'adresse à vous, au nom de mes camarades syndicalistes et de mes collègues inspecteurs.

En Belgique, depuis plus de 30 ans de présence continue de la droite au pouvoir, on assiste à un corsetage du droit syndical par la voie judiciaire.

Dernièrement, 17 de nos camarades syndicalistes belges ont été condamnés sous des prétextes, à tout le moins particuliers si ce n'est surprenants, pour avoir exercé leur droit d'expression syndicale. Même si cette affaire n'est pas définitivement close au plan judiciaire, elle nous invite à rester en éveil et le cas échéant à devoir nous battre pour l'exercice démocratique des droits syndicaux.

Ce qui arrive à votre et notre camarade Sabine DUMENIL est de la même veine... et nous apparaît comme inacceptable au regard de la simple liberté d'expression... et complètement paradoxal au regard des conventions internationales ratifiées par la France.

Camarades, nous pensons ici à deux conventions internationales ratifiées par la France, l'une consacre la liberté syndicale, l'autre les pouvoirs dévolus des inspecteurs du travail, en particulier l'obligation de leur garantir leur totale liberté d'action.

Et le paradoxe, n'est-il pas de voir votre et notre camarade Sabine DUMENIL traînée devant le tribunal correctionnel alors qu'on s'attendrait à y avoir ce fonctionnaire qui n'a pas hésité à suspendre Anthony SMITH parce que comme inspecteur du travail, il n'avait fait que son boulot ! et cela au mépris des conventions internationales !!!

A travers ce paradoxe, on le voit, camarades, on n'hésite plus à contraindre au silence et les inspecteurs du travail et les délégués syndicaux, brefs ceux qui sont là pour défendre les droits des travailleurs et préserver le modèle social... Ce modèle social sur lesquels les partenaires sociaux et l'autorité publique se sont pourtant entendus démocratiquement !

Garder le silence face à ce qui est arrivé à Anthony SMITH et ce qui arrive à Sabine DUMENIL, c'est prendre le risque de revenir au XIXe siècle avec cette tendance à la criminalisation des mouvements sociaux. Germinal n'est sans doute plus si loin.

Voilà camarades, confrontés aux mêmes combats que vous, nous vous apportons ce jour notre soutien à Sabine DUMENIL ainsi qu'à vous confrontés aux mêmes luttes syndicales que vos camarades belges !